

Par malheur, comme toujours on s'est borné à faire des discours, fort ennuyeux du reste. On a proclamé la loi de solidarité sans rien faire de sérieux et d'énergique pour la mettre en pratique. Hélas ! c'est un faible avantage de l'avoir conçue, si le cœur nous manque pour la réaliser

L'œuvre attend l'ouvrier.

FRANC J.

A PROPOS DE CREMATION

I

La question de la crémation des cadavres étant devenue d'actualité, ce qui s'est dit touchant cette façon de faire disparaître les restes des personnes décédées, et surtout ce qui s'est dit contre, m'inspire certaines réflexions et me remémore certaines grandes vérités oubliées que je me sens justifiable d'exposer brièvement au public.

Pour ce qui est de moi personnellement, qui me déclare chrétien dans toute la simplicité et l'acception primitive du mot, et qui n'entends altérer la pureté de cette appellation bénie et conspuée,—la seule qui soit évangéliquement reconnue,—par aucun qualificatif rétrécissant ou sectarant, je ne me sens pas disposé à me faire l'adepte de l'idée crématoire, si je puis ainsi parler. Je n'ai pas en ce moment le loisir d'examiner la chose à fond, comme il conviendrait pour se prononcer, mais j'incline à croire que ce mode de sépulture est, comme on l'a dit, contraire à l'esprit des ordonnances scripturaires et opposé à celui de l'Évangile. Pour le reste, question d'hygiène comprise, le sujet ne m'a jamais inspiré que l'intérêt le plus médiocre. Mais ce sont les raisons particulières, d'ordre religieux, que l'on vient d'invoquer contre l'introduction de ce système, qui ont provoqué chez moi les réflexions que j'essaierai de faire connaître ici.

L'exposé des motifs récemment mis en ligne contre l'incinération aurait lieu de me surprendre, partant des quartiers d'où il m'arrive, si si quelque chose venant de là pouvait encore m'étonner et si je n'étais définitivement fixé sur l'abîme de contradictions et le prodigieux aven-

gement du cœur de l'espèce humaine s'umise sans répit, depuis tant de siècles, à la pernicieuse suggestion de l'immonde et satanique esprit du cléricalisme, créateur des ténèbres dans le chaos desquelles notre triste monde se débat si lamentablement.

Une feuille publique, d'une orthodoxie romaine des mieux assises, rappelle que la crémation fut, en 1888, condamnée par le Pape, comme étant un procédé païen, l'inhumation constituant, aux yeux de la " Sainte-Eglise," la sépulture chrétienne. Il est permis de douter de la nature païenne d'une chose qu'un pape repousse. Mais, quoi qu'il en soit, si la crémation était, comme je suis encore assez disposé à le croire malgré la réprobation papale, opposée à l'esprit chrétien, qu'est donc la papauté elle-même qui la prohibe ?

Dans ce beau pays du Canada où l'on ignore tout, grâce aux méthodes d'enseignement au moyen des quelles on a si savamment, si profondément et si cléricalement systématisé l'entêtement de la masse, je me sens obligé d'expliquer cette simplicité enfantine, que le mot *pape* veut dire *père*. On ne saurait prendre trop de précautions.

Or l'Évangile défend de la façon la moins équivoque, disons la plus formelle, d'appeler qui que ce soit du nom de père ici-bas. Si donc la crémation est anti évangélique sans avoir été, que je sache, nommément prohibée par l'Évangile, l'appellation de pape doit l'être cent mille fois plus puisque nous voyons, au chapitre vingt-trois de Saint-Matthieu, verset neuf, version catholique de l'abbé Glaire : " n'appellez, sur la terre, personne votre père ; car un seul est votre père, lequel est dans les cieux. " Voilà qui est précis : ce Père unique ! il est dans les cieux et non à Rome, ni dans aucun confessionnal. A nul autre que Lui le chrétien réel ne doit donner le nom de père, et je m'en garde pour mon compte. Cependant les " fidèles " du catholicisme officiel, infidèles à la doctrine divine et aux préceptes du Maître, prodiguent le nom sacré non seulement au pape, mais encore, par une contradiction dans les termes qui dépasse en absurdité tout ce qui peut se concevoir, à tous les autres